



Déclaration liminaire de la CGT Finances Publiques

CT du 4 avril 2014

Monsieur le Président,

Depuis maintenant deux décennies, nous sommes confrontés à une formidable offensive idéologique, visant à convaincre les populations qu'elles vivent au dessus de leurs moyens, qu'il y a trop de protection sociale et qu'il convient d'en finir avec notre « modèle social » trop dispendieux, que « le coût du travail » est trop élevé et que les services publics sont un luxe que nous ne pouvons plus nous offrir...

Ce nouveau gouvernement, tout comme les précédents, n'aura de cesse de prendre des mesures qui vont dans le seul sens des intérêts du marché et du patronat. En revanche, les promesses de rupture et de progrès social sont, pour l'essentiel, renvoyées à date ultérieure.

C'est peu de dire que ce dogme du renoncement, indigne d'une majorité se réclamant de gauche, n'épargne pas les agents de la Fonction Publique, notamment ceux des Finances, dont l'administration est considérée comme non prioritaire.

Le 20 mars dernier, les agents des Finances Publiques, aux côtés de ceux des douanes et de la DGCCRF, ont clairement signifié leur rejet d'une politique d'austérité suicidaire et de ses conséquences humaines et sociales désastreuses.

Plus de dix mille agents étaient dans la rue. A la DDFIP de l'Yonne, plus d'un agent sur trois était en grève, avec pour mot d'ordre le refus de la démarche stratégique et l'exigence de l'ouverture de négociations sur l'emploi, les rémunérations, les missions et les conditions de vie au travail.

Malgré un mécontentement persistant et un niveau de mobilisation élevé, notamment au regard des autres secteurs de la Fonction Publique, le Ministre de l'économie et des finances a rappelé le 20 mars dernier que, dans le cadre du pacte de responsabilité, le Ministère s'inscrirait toujours dans la recherche d'économies budgétaires, en particulier par la suppression d'emplois et la baisse des budgets de fonctionnement.

Services en jachère et conditions de travail en ruine, voilà qui nous ramène à l'un des sujets du jour : le budget. Qu'en dire ? A la baisse, bien sûr. Illustration parfaite du dogmatisme évoqué précédemment « les services publics coûtent trop chers, il faut tailler dans le budget ». Rien de raisonné, rien de calculé, rien d'argumenté.

Nous ne pouvons bien évidemment pas cautionner cette baisse drastique de nos moyens. Et même si nous savons qu'en la matière vous ne disposez d'aucune marge de manœuvre et que vous n'êtes que le relais local d'une politique dévastatrice, c'est tout de même vers vous que se tournent notre colère et notre indignation.

Rappelons tout de même qu'en refusant à nos services les moyens de fonctionner normalement, d'exercer leurs missions, et en particulier les missions de contrôle, aussi bien de l'assiette que de la dépense, vous exposez délibérément le pays aux fraudes et à l'évasion fiscale.

Rappelons aussi que le budget de l'année 2013 s'est révélé insuffisant. Ce sera donc pire en 2014 !

Il convient néanmoins de saluer la somme de travail qui a très certainement été nécessaire à l'élaboration de ce budget. Dommage de penser que certainement dès le mois de juillet tout ça va se retrouver réduit à néant par la menace de la cessation de paiement imminente et que, comme chaque année, il faudra des discussions sans fin, de savants arbitrages et des contorsions de danseuse orientale pour savoir s'il est préférable de renoncer au papier de la photocopieuse ou à celui des toilettes !

Concernant la formation professionnelle, comment peut-on faire un comparatif puisque les périodes retenues diffèrent d'une année sur l'autre ?

La CGT Finances Publiques dénonce une nouvelle fois la e-formation. En effet, comment être concentré lorsque l'on reste sur son poste de travail, en plateaux, avec le téléphone qui sonne et les sollicitations des collègues.

Concernant le point sur le bilan de la campagne d'impôt sur le revenu 2013, la CGT Finances Publiques s'étonne que ce point ait été ajouté à l'ordre du jour, à la demande d'une seule organisation syndicale. En effet, selon l'article 9 du règlement intérieur, la moitié au moins des représentants du personnel titulaires doivent en faire la demande. Même si la CGT Finances Publiques ne s'oppose pas à cet ajout pour cette fois, elle saura vigilante à l'avenir au respect du règlement. Par ailleurs, nous vous rappelons que ce même article rappelle dans son 1er alinéa que les organisations syndicales doivent être consultées sur l'ordre du jour avant chaque réunion.

Comme l'an dernier, nous sommes à quelques jours de la nouvelle campagne alors que nous faisons seulement le bilan de la précédente. Il était temps !! A quoi bon faire un bilan, s'il ne sert pas à préparer la campagne suivante !! La CGT Finances Publiques est lasse de dénoncer chaque année les mêmes choses (baisse des effectifs dans les SIP, appels téléphoniques perdus, saisies des déclarations par les auxiliaires, problèmes de confidentialité lors de l'accueil du public, difficultés de la réception lors de l'émission des rôles....), reprises dans les PV, sans voir aucune amélioration. A quoi bon réitérer, une

nouvelle fois nos observations, la CGT finances Publiques aurait préféré un point sur la campagne à venir.

En questions diverses, la CGT Finances Publiques souhaite que les points suivants soient abordés :

- lors du dernier CT de novembre, le transfert de la gestion des maisons de retraite de l'Isle sur Serein vers Chablis a été acté par l'Administration. Or, nous apprenons que celui-ci est annulé... La CGT Finances Publiques dénonce le fait que les membres du CT n'aient pas été prévenus ! Il semble incroyable qu'un plan de transfert de la gestion des maisons de retraite, mûrement réfléchi, notamment dans un premier temps pour réduire les difficultés de la trésorerie de l'Isle Sur Serein, soit abandonné 4 mois plus tard !! Que d'énergie perdue, de stress infligé aux agents concernés... Les décisions de la direction sont-elles vraiment crédibles, lorsqu'en novembre, le président les qualifiait « d'ajustables et réversibles sauf pour la trésorerie de l'Isle sur Serein »? !!

Ce revirement n'est-il pas lié à l'état des lieux et aux propositions concernant la démarche stratégique que vous avez rendus à la Centrale il y a quelques jours ? Quel avenir pour notre département ? Quel plan proposez-vous ?

- la CGT Finances Publiques dénonce les difficultés rencontrées par les services avec l'abaissement du seuil des paiements en numéraire à 300 euros ;
- la CGT Finances Publiques demande, une fois de plus, qu'un protocole, à l'image d'autres directions locales , soit mis en place dans notre département concernant les récupérations horaires lors de la participation des agents aux divers stages professionnels. Pourquoi est-ce fait ailleurs, alors qu'ici rien ne se met en place !